



N° CP 2° /96-06
Séance du 22 septembre 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE
25 SEP. 2006

**Plan de revitalisation économique du Haut-Rhin
Demande de soutien financier de l'association
« Solidarité du Rhin Handicap et Travail »**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E8-2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV-108 du 15 octobre 2004,
- VU le rapport n°2006/I-2^{ème}/04 des 8 et 9 décembre 2005 relatif au budget primitif 2006 du Développement Economique et Universitaire,
- VU la délibération n° E8-2004 du 14/04/2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15/10/2004 et n°2006/III-3^è/20 du 23/06/2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer à l'Association « Solidarité du Rhin Handicap et Travail » une subvention de 50 000 €, soit 25 000 € pour 2006 ainsi que 25 000 € pour 2007 sous réserve de l'inscription des crédits au budget 2007, relative à la création d'une nouvelle activité à Biesheim,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits sur le programme F 027 Enveloppe 80527 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 90 du budget départemental,
- ❖ Autorise le Président à signer la convention afférente avec l'Association « Solidarité du Rhin Handicap et Travail » et jointe au rapport,
- ❖ Approuve la création d'un comité d'évaluation qui assurera le suivi de l'évaluation financière et qualitative des actions,

❖ Désigne comme membres de ce comité au titre du Département du Haut-Rhin :

- M. Michel HABIG, Vice-Président délégué pour les questions liées à l'économie,
- M. Alphonse HARTMANN, Président de la Commission Economie, Tourisme, Université et recherche,
- M. Hubert MIEHE, Conseiller Général du Canton de Neuf-Brisach,
- M. Eric STRAUMANN, Conseiller Général du Canton d'Andolsheim.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 25 SEP. 2006
Publication ... 29 SEP. 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
25 SEP. 2006

Adopté

.....voix contre

.....abstentions